

Première : Tours et détours dans le Verdon

Pour encourager l'itinérance dans le Verdon, il faut développer les parcours et permettre aux pratiquants de disposer d'une offre large. En s'appuyant sur le réseau des sentiers existants, dont le GR® 4 reliant la Provence à l'Atlantique, de Grasse à Royan et le GR®99 qui relie la côte varoise au Verdon, il est possible de mettre à profit les 1 200 km de sentiers du Parc du Verdon déjà recensés en les reliant ou en créant des jonctions.

En projet, de nouveaux itinéraires intitulés « les tours du Verdon » vont voir progressivement le jour. Chaque zone paysagère du Parc : plateau de Valensole, collines du haut Var, grandes gorges, basses gorges, lac de Sainte-Croix, Artuby et Préalpes, sera concernée par un



itinéraire, dans une logique de maillage et de création de lien entre les territoires du Verdon.

La création du premier « tour du Verdon » relie les vallées du Verdon et du Colostre, et a été inauguré le 19 juin. Pour le découvrir, munissez-vous de la carte éditée avec l'ADT 04 et disponible dans les offices de tourisme ou à la maison du Parc.

Perspectives : Le Grand tour du Verdon à vélo

autrement, favorisant les échanges, valorisant les professionnels du territoire (hébergeurs, restaurateurs, sites culturels...) et encourageant une fréquentation hors-saison. Connecté aux grands itinéraires avoisinants dont la véloroute européenne de la Méditerranée (EuroVélo 8) et le tour du Luberon à vélo, il contribuera à installer le Verdon comme destination vélo à part entière, d'envergure nationale et au-delà. Le tracé est confié à Vélo Loisir Provence. Cette association fédère des professionnels, regroupés au sein du label Accueil Vélo : hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme, loueurs, accompagnateurs, sites culturels et de loisirs garantissent une qualité de services et des équipements adaptés aux pratiquants de vélo. L'ensemble des adhérents et des parcours sont présentés dans la brochure « Le Verdon à vélo », dont l'édition 2016 est disponible dans les offices du tourisme et à la maison du Parc ou sur www.veloloisirprovence.com

231 km, 19 communes et 7 entités territoriales traversées : le Grand tour se destine, par la pratique de l'itinérance vélo, à valoriser le Verdon dans son ensemble, en douceur, à travers les contrastes et la variété de ses paysages. Véritable itinéraire structurant prévu pour 2017, en empruntant des petites routes tranquilles, il permettra de rencontrer le territoire

En ligne : Chemins des Parcs

À pied, à vélo, VTT ou cheval, partageons les trésors de nos territoires préservés, pour découvrir, à son rythme et selon ses envies, une mosaïque de paysages, la faune et la flore remarquables de la Provence, le patrimoine rural méconnu, de la Méditerranée aux Alpes.

Pour être à la page et répondre à la demande, il était important pour le Parc d'investir la toile. Le site Internet dédié à la randonnée est désormais en ligne ! Ce projet est mené en collaboration avec le réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, de la Camargue au Queyras, en passant par le

Luberon et le Verdon, il sera possible de faire de l'itinérance dans la région en allant d'un Parc à l'autre. Ce site Internet allie des fonctions cartographiques performantes et met en valeur les points d'intérêts patrimoniaux qui permettent aux randonneurs de s'enrichir d'une balade en complément de la contemplation des paysages emblématiques des parcs. Au niveau pratique, selon son niveau et ses envies, il est possible en quelques clics, d'éditer une fiche avec le descriptif du parcours. Bientôt le site sera aussi disponible sur application mobile.

Que fait le Parc ?

En matière de randonnée, les acteurs locaux ont des rôles et compétences différents : l'un intervient sur l'entretien et le balisage, l'autre sur la promotion et l'édition de guides, en passant par les labels... Que ce soient les communes, les intercommunalités, les départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, ou les fédérations telles que la Fédération française de randonnée pédestre... chacun participe pour qu'une offre de qualité soit présente sur le territoire.

Au centre de ce jeu d'acteurs, se trouve le chemin dont la valeur se décline tant en terme de nature foncière : publique ou privée, qu'en terme d'usages. En effet, un chemin de campagne peut avoir des fonctions récréatives ou être utile aux activités économiques et de loisirs traditionnels. Ces fonctions peuvent se heurter au quotidien et obligent, au moment de créer un sentier de randonnée, de prévenir d'éventuels conflits de pratique et d'usage. Les activités motorisées, la chasse, les troupeaux en estive nécessitant la surveillance de chiens de protection sont autant d'exemples à prendre en compte et à anticiper.

Le Parc situe son rôle dans l'animation du projet en mettant les compétences pluridisciplinaires de ses techniciens au service de la randonnée et de l'itinérance :

- ▶ il assure la concertation pour impliquer chaque acteur, tout en étant garant des valeurs communes ;
- ▶ il participe à l'élaboration des itinéraires de randonnée en s'assurant de la maîtrise du foncier ;
- ▶ il accompagne les communes dans leurs projets visant la création d'itinéraires de balades et randonnée ;
- ▶ il soutient l'association Vélo Loisir Provence ;
- ▶ il a investi dans du matériel adapté pour permettre aux personnes à mobilité réduite de randonner ;
- ▶ il contribue aux éditions de topo-guides d'éditeurs extérieurs comme ceux de la FFRP, en fournissant des contenus, relisant et transmettant les mises à jour ;
- ▶ il édite et propose une collection de plus de 70 fiches de randonnée (en vente dans les offices ou à la maison du Parc) ;
- ▶ il co-construit et alimente directement le site Internet www.cheminsdesparcs.fr ;
- ▶ il organise des événements qui font la part belle à la randonnée (ex : fête du Parc) ;
- ▶ il participe à des salons de promotion de randonnée ;
- ▶ il attribue la marque Valeurs Parc à des sorties accompagnées par des professionnels.

Grâce à l'action des écocardes :

- ▶ il sensibilise les randonneurs aux risques,
- ▶ il peut contacter directement les secours,
- ▶ il relève les dysfonctionnements (problème de balisage, éboulements, arbres en travers du chemin...) et les transmet sous forme de rapports détaillés aux partenaires pour qu'ils puissent intervenir.

Balades et randonnées dans
les Parcs naturels régionaux de
Provence-Alpes-Côte d'Azur



www.cheminsdesparcs.fr